

**PROCES-VERBAL DE LA SEANCE  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU LUNDI 29 AVRIL 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-neuf avril à dix-huit heures trente,

Le Conseil Municipal de la commune d'Arbent (Ain) dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la Présidence de Monsieur CRACCHIOLO Philippe, Maire d'Arbent,

**ETAIENT PRESENTS :**

Mesdames FLORE Carmen, ROBIN Chantal, MARET-GUELPA Aline, EUDIER Agnielle, DURAFFOURG Yvonne, MARET Delphine, FLORE-EVRARD Virginie.

Messieurs CRACCHIOLO Philippe, FLAGEOLLET Jean-Pierre, DESSORS Stéphane, SOUAKER Mohamed, DELALANDE Claude, CAVAZZA Guy, BLONDEL Jérôme, BENSALEM Mourad, MARTIN Philippe.

**PROCURATIONS :** Corinne BRENET a donné procuration à Carmen FLORE, Christiane GROSSET a donné procuration à Chantal ROBIN, Isabel DURET a donné procuration à Stéphane DESSORS, Anny BEUCHOT a donné procuration à Virginie FLORE-EVRARD, Raymond DELSIGNORE a donné procuration à JP FLAGEOLLET, Alexis FANNI a donné procuration à Delphine MARET, Dominique GERVASONI a donné procuration à Philippe MARTIN.

**ABSENTS :** Néant

Conseillers en exercice : 23 Présents : 16 Pouvoirs : 7 Votants : 23 Absents : 0

Madame Carmen FLORE a été nommée Secrétaire de Séance.

Le Procès-Verbal de la séance du Lundi 4 mars 2024 est approuvé à l'unanimité

**APPROBATION COMPTE DE GESTION 2023  
BUDGET GENERAL DE LA COMMUNE**

Monsieur le Maire rappelle que le compte de gestion constitue la remise des comptes du comptable à l'ordonnateur et que le conseil municipal ne peut valablement délibérer sur le compte administratif du Maire sans disposer de l'état de situation de l'exercice clos dressé par le receveur municipal.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité approuve le compte de gestion du Trésorier Municipal pour l'exercice 2023 du Budget Général de la commune.

**APPROBATION COMPTE DE GESTION 2023  
BUDGET ANNEXE EXPLOITATION FORESTIERE**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité approuve le compte de gestion du Trésorier Municipal pour l'exercice 2023 du Budget Annexe Exploitation Forestière.

**APPROBATION COMPTE DE GESTION 2023  
BUDGET ANNEXE SALLES MUNICIPALES**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité approuve le compte de gestion du Trésorier Municipal pour l'exercice 2023 du Budget Annexe Salles Municipales.

**ADOPTION DU CA 2023 - BUDGET GENERAL**

Monsieur le Maire présente et commente les résultats du compte administratif 2023

<b>BUDGET PRINCIPAL</b>	<b>Investissement</b>		<b>Fonctionnement</b>		<b>Ensemble</b>	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
<b>2023</b>						
Résultats reportés		119 537.33				119 537.33
Opérations de l'exercice	3 520 021.29	3 495 844.08	5 215 532.08	5 944 382.08	8 735 553.37	9 440 226.16
<b>TOTAUX</b>	3 520 021.29	3 615 381.41	5 215 532.08	5 944 382.08	8 735 553.37	9 559 763.49
<b>Résultats de clôture</b>		95 360.12		728 850.00		824 210.12

Le Maire ayant quitté la séance et le Conseil Municipal siégeant sous la présidence de Madame FLORE Carmen, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres votants, approuve le Compte Administratif 2023 du Budget Principal.

**ADOPTION DU CA 2023 - BA EXPLOITATION FORESTIERE**

Monsieur le Maire présente et commente les résultats du compte administratif 2023.

<b>BUDGET FORET</b>	<b>Investissement</b>		<b>Fonctionnement</b>		<b>Ensemble</b>	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
<b>2023</b>						
Résultats reportés		12 479.28		180 131.70		192 610.98
Opérations de l'exercice	116 060.08	55 626.78	258 740.32	47 026.07	374 800.40	102 652.85
<b>TOTAUX</b>	116 060.08	68 106.06	258 740.32	227 157.77	374 800.40	295 263.83
<b>Résultats de clôture</b>	<b>47 954.02</b>		<b>31 582,55</b>		<b>79 536.57</b>	

Le Maire ayant quitté la séance et le Conseil Municipal siégeant sous la présidence de Madame FLORE Carmen, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres votants, approuve le Compte Administratif 2023 du Budget Annexe de l'Exploitation Forestière

**ADOPTION DU CA 2023 - BA SALLES MUNICIPALES**

Monsieur le Maire présente et commente les résultats du compte administratif 2023

<b>BUDGET SALLES MUNICIPALES</b>	<b>Investissement</b>		<b>Fonctionnement</b>		<b>Ensemble</b>	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
<b>2023</b>						
Résultats reportés	48 134.50			15 019.69	48 134.50	15 019.69
Opérations de l'exercice	43 009.40	77 983.55	217 473.30	231 694.82	260 482.70	309 678.37
<b>TOTAUX</b>	91 143.90	77 983.55	217 473.30	246 714.51	308 617.20	324 698.06
<b>Résultats de clôture</b>	<b>- 13 160.35</b>			<b>29 241.21</b>		<b>16 080.86</b>

Le Maire ayant quitté la séance et le Conseil Municipal siégeant sous la présidence de Madame FLORE Carmen, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres votants, approuve le Compte Administratif 2023 du Budget Annexe Salles Municipales

#### **AFFECTATION DU RESULTAT 2023 - BUDGET GENERAL**

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de reporter le solde d'exécution bénéficiaire de la section d'investissement de 95 360.12 € au chapitre 001 et d'affecter l'excédent de la section de fonctionnement à hauteur de 728 850.00 € au compte 1068.

#### **AFFECTATION DU RESULTAT 2023 - B.A. EXPLOITATION FORESTIERE**

Le Conseil Municipal, décide de reporter le solde d'exécution déficitaire de la section d'investissement de 47 954.02 € au chapitre 001 et de reporter le solde d'exécution déficitaire de la section de fonctionnement de 31 582.35 € au chapitre 002.

#### **AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2023 BUDGET ANNEXE SALLES MUNICIPALES**

Le Conseil Municipal, décide à l'unanimité de reporter le solde d'exécution déficitaire de la section d'investissement de 13 160.35 € au chapitre 001, d'affecter le solde d'exécution excédentaire de la section de fonctionnement à hauteur de 13 160.35 € au compte 1068 et de reporter le solde excédentaire de la section de fonctionnement de 16 080.86 € au chapitre 002

#### **IMPÔTS LOCAUX – VOTE DES TAUX 2024**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité décide de maintenir les taux d'imposition des taxes directes locales pour 2024 à :

- ° 28,07 % pour la Taxe foncière sur les propriétés,
- ° 73,66 % pour le Taxe foncière sur les propriétés non bâties,
- ° 11,25 % pour la Taxe d'habitation sur les résidences secondaires

#### **SUBVENTION 2024 AU CENTRE SOCIAL**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des votants décide de verser au Centre Social pour l'Exercice 2024, une subvention de 310 000 € comme suit : 120 000 € en janvier – 95 000 € en mai et 95 000 € en septembre.

#### **SUBVENTIONS MUNICIPALES AUX ASSOCIATIONS POUR L'ANNEE 2024**

Monsieur Stéphane DESSORS présente à l'Assemblée les propositions de subventions pour l'exercice 2024.

Considérant que Agnielle EUDIER ne participe pas au vote de la subvention pour le Théâtre de la Vapeur, que Jean-Pierre FLAGEOLLET et Anny BEUCHOT ne participent pas au vote de la subvention pour Temps Libre, que Delphine MARET ne participe pas au vote de la subvention pour le Comité des Fêtes,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des votants, décide de verser aux Associations pour 2024, les subventions telles que figurant sur l'annexe jointe pour un montant total de 108 800 €.



## ANNEXE A LA DELIBERATION – VOTE DES SUBVENTIONS 2024

	Voté en 2023	Propositions 2024
* A vos Oreilles	500,00 €	500,00 €
* Dixie Valley	300,00 €	300,00 €
* Marchons à Arbent	400,00 €	400,00 €
* Temps Libre	400,00 €	400,00 €
* Union de la 36 <sup>ème</sup> Chambre	1 000,00 €	1 000,00 €
* Foyer C.E.S. Collège «Jean-Rostand»	500,00 €	500,00 €
* Collège «Jean-Rostand» – Section VTT – U.N.S.S.	1 000,00 €	1 000,00 €
* Collège «Jean-Rostand» – Classe Cinéma		500,00 €
* A.I.R.E. Ass. Intermédiaire de Réinsertion et Emploi	1 000,00 €	
* Aéro Modèle Club	550,00 €	550,00 €
* Boule du Chêne	500,00 €	500,00 €
* Boxing Club de l'Amitié	2 500,00 €	3 000,00 €
* E.C.A.M.	7 700,00 €	7 500,00 €
* Judo-Club – «Vallée d'ARBENT»	6 700,00 €	8 000,00 €
* Karaté-Club	3 000,00 €	5 000,00 €
* P.A.M. – Pétanque d'Arbent-Marchon	550,00 €	550,00 €
* Tennis-Club	6 700,00 €	7 000,00 €
* U.S.A.M. École de Football	26 000,00 €	26 000,00 €
* U.S.A.M. (mise à disposition du personnel)	18 800,00 €	18 800,00 €
* BAC Bourg Ain Cyclisme	6 000,00 €	
* DAHUTS d'Arbent	1 700,00 €	1 500,00 €
* Tarot Club d'Arbent	250,00 €	250,00 €
* Comité des Fêtes	10 000,00 €	12 500,00 €
* Donneurs de sang	550,00 €	550,00 €
* Les Gais Lurons – Club du 3 <sup>ème</sup> Age	500,00 €	500,00 €
* Syndicat de chasse d'Arbent	1 000,00 €	1 000,00 €
* A.D.A.P.E.I. de l'Ain.	1 000,00 €	1 000,00 €
* Centre régional Léon Bérard	500,00 €	500,00 €
* Prévention Routière	250,00 €	250,00 €
* Section JSP de la Plastic Vallée	350,00 €	350,00 €
* ONAC de l'Ain – Souvenir du 11 Novembre 1918	200,00 €	200,00 €
* Association des Familles des Traumatés crâniens	500,00 €	500,00 €
* SPA d'ARBENT	700,00 €	1 000,00 €
* SPA d'ARBENT (chats errants)	1 500,00 €	1 500,00 €
* Théâtre de la vapeur	450,00 €	450,00 €
* A.P.S.H.B.	1 000,00 €	1 000,00 €
* Divers pour attribution en cours d'année	4 250,00 €	4 250,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>108 800,00 €</b>	<b>108 800,00 €</b>

## ESPACE LOISIRS – TARIFS DE LOCATION DES SALLES POUR 2025

DESCRIPTIF DES LOCAUX	Tarifs des contribuables de la Commune		
	H.T.	T.V.A.	T.T.C.
<b>Hall bar - 40 pers maxi</b>	166,67 €	33,33 €	<b>200,00 €</b>
<b>1/2 salle que pour les réunions</b>	500,00 €	100,00 €	<b>600,00 €</b>
<b>1/2 salle - cuisine - scène du lundi au jeudi</b>	708,33 €	141,67 €	<b>850,00 €</b>
<b>Salles 1 et 2 - cuisine et scène du lundi au jeudi</b>	883,33 €	176,67 €	<b>1 060,00 €</b>
<b>Week End vendredi ou samedi ou dimanche</b>	1 266,67 €	253,33 €	<b>1 520,00 €</b>
<b>Forfait mariage du vendredi au lundi</b>	1 750,00 €	350,00 €	<b>2 100,00 €</b>
<b>Pause café en matinée</b>	5,25 €	1,05 €	<b>6,30 €</b>
<b>Pause café en Après-Midi</b>	4,00 €	0,80 €	<b>4,80 €</b>
<b>Forfait vaisselle</b>	120,83 €	24,17 €	<b>145,00 €</b>

DESCRIPTIF DES LOCAUX	Tarifs des NON contribuables de la Commune		
	H.T.	T.V.A.	T.T.C.
Hall bar - 40 pers maxi	291,67 €	58,33 €	<b>350,00 €</b>
1/2 salle que pour les réunions	895,83 €	179,17 €	<b>1 075,00 €</b>
1/2 salle - cuisine - scène du lundi au jeudi	1 104,17 €	220,83 €	<b>1 325,00 €</b>
Salles 1 et 2 - cuisine et scène du lundi au jeudi	1 458,33 €	291,67 €	<b>1 750,00 €</b>
Week End vendredi ou samedi ou dimanche	1 916,67 €	383,33 €	<b>2 300,00 €</b>
Forfait mariage du vendredi au lundi	2 458,33 €	491,67 €	<b>2 950,00 €</b>
Pause café en matinée	5,75 €	1,15 €	<b>6,90 €</b>
Pause café en Après-Midi	4,33 €	0,87 €	<b>5,20 €</b>
Forfait vaisselle	154,17 €	30,83 €	<b>185,00 €</b>

ASSOCIATIONS	Communales	Extérieures
Caution	<b>500,00 €</b>	
1ère réservation gratuite	<b>oui</b>	<b>non</b>
1 jour en semaine	<b>290,00 €</b>	<b>400,00 €</b>
1 week-end	<b>575,00 €</b>	<b>800,00 €</b>
Salle de réunion	<b>155,00 €</b>	<b>210,00 €</b>

Les frais de vigiles sont en plus, en fonction du nombre de personne déclarées sur le contrat

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, arrête les tarifs de location des divers locaux de l'Espace Loisirs avec application au 1<sup>er</sup> janvier 2025 (liste des tarifs ci-dessus), et précise que pour des manifestations ayant un caractère spécifique et un intérêt pour la commune, Monsieur le Maire est autorisé, à titre exceptionnel, à accorder la gratuité.

#### REALISATION D'UN EMPRUNT DE 400 000 €

Le Conseil Municipal, de réaliser de réaliser un emprunt de 400 000 € au taux de 3,57 % sur 5 ans, auprès de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Centre-Est pour le financement des investissements énergétiques suivants : panneaux solaires, projecteurs LED sur les terrains de football.

#### LIGNE DE TRESORERIE

Monsieur le Maire, propose aux conseillers municipaux l'ouverture d'une ligne de trésorerie d'un montant maximum de 500 000 €.

- CONSIDERANT que le FCTVA et les subventions d'équipement liées aux dépenses d'investissement liquidées sont encaissées bien longtemps après le règlement des factures des fournisseurs d'investissement

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de contracter une ligne de trésorerie auprès de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Centre Est d'un montant de 500.000 €

#### AUGMENTATION DE CAPITAL DE LA SPL ALEC AIN

Le conseil municipal, à l'unanimité, valide l'augmentation de capital de la SPL ALEC AIN

**DEMANDE DE SUBVENTION AURA POUR LES VESTIAIRES DE L'USAM**

Monsieur Jean-Pierre FLAGEOLLET, Adjoint aux travaux, rappelle à l'assemblée que la commune d'Arbent s'est engagée en 2023 dans la construction de vestiaires pour le club de football USAM.

Il précise que l'ensemble des travaux et des honoraires pour la 2<sup>ème</sup> tranche sont estimés sur l'année 2024 à 554 431 € HT. et qu'un dossier de subvention peut être déposé auprès de la Région Auvergne-Rhône-Alpes pour l'année 2024.

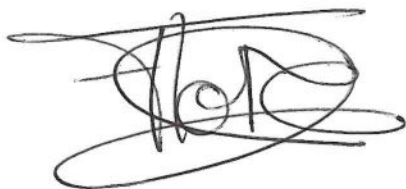
Il propose de faire une demande de subvention au taux de 20% (hors honoraires) pour 101 827 €.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de solliciter la Région AURA pour cette opération.

La séance est levée à 20 heures 20

Pour Extrait Conforme.

La Secrétaire de Séance,  
Carmen FLORE



Le Maire,  
Philippe CRACCHIOLO

